

LA FRANCE, LA RFA ET LA CONSTRUCTION EUROPEENNE DE 1950 AUX ANNEES 2000

INTRODUCTION

Phrase d'accroche au choix :

- « *Il en va du couple franco-allemand comme de la plupart des couples modernes : il est libéral, tolérant, autorise quelques écarts, fait de moins en moins d'enfants, ne vit plus sous le même toit. Son principal ennemi est la durée. Son atout majeur est qu'on a rien trouvé d'autre pour le remplacer. [...]*
Le choix de l'axe franco-allemand n'est donc pas une affaire de sentiments ni de préférences idéologiques, il reste tout simplement le seul qui soit réaliste. Le couple franco-allemand, c'est le choix du possible. »

Jacques Juillard (historien), *Le Monde des Débats*, mars 2001, p. 11

- Le couple franco-allemand « *est fondé sur l'absence d'alternative pour la France comme pour l'Allemagne. Berlin ne peut exercer seul son leadership économique, il a besoin de Paris. Et, en Europe, rien ne se passe si les Français et les Allemands ne sont pas d'accord. Ils sont incontournables, pour eux-mêmes et pour l'Union.* »

Louis Gallois (co-directeur du groupe aéronautique EADS, qui détient le groupe Airbus), *L'Express*, 15 février 2012, p. 14.

Analyse des termes

Depuis le début des années 1950, le couple franco-allemand a joué un rôle capital dans la construction européenne.

Liens entre la France, la RFA et la construction européenne → double relation à analyser :

- Relations franco-allemandes : « couple franco-allemand » → terme apparu au cours des années 1960 qui définit le partenariat entre la France et la RFA, fondé sur la raison, des intérêts en commun, l'amitié et la coopération avec une personnalisation, via les chefs d'Etat, de ces relations interétatiques.
- Relations entre ces 2 Etats (seul ou dans le cadre de ce couple) et la construction européenne.

Problématique

Dans quelle mesure, le couple franco-allemand a-t-il joué un rôle fondamental, mais parfois variable au cours du temps, dans la construction européenne ? Le couple franco-allemand est-il la pierre angulaire et le moteur de la construction européenne depuis les années 1950 ? A l'inverse, les mutations géopolitiques et économiques européennes n'ont-elles pas transformé ce couple ?

Plan

I La réconciliation franco-allemande, pierre angulaire de la construction européenne (1950-1963)

II Le partenariat franco-allemand, la construction européenne et la guerre froide (1963-1991)

III Un couple qui mûrit dans un contexte géopolitique totalement renouvelé

I LA RECONCILIATION FRANCO-ALLEMANDE, PIERRE ANGULAIRE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE (1950-1963)

A UNE RECONCILIATION A L'OMBRE DE LA GUERRE FROIDE

1. Une Europe affaiblie et sous la menace de l'URSS
2. Le choix d'une politique réaliste : la nécessaire réconciliation franco-allemande...
 - a. Rôles de Georges Bidault, Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer
 - b. Elle a permis...
 - De dépasser l'antagonisme entre ces 2 Etats, marqués par 3 guerres (1870, 1914-1918 et 1939-1945)
 - D'être le moteur de la construction européenne
3. ...**pièce fondatrice de la construction européenne** : de la CECA à la CEE
 - a. La CECA
 - b. De l'échec de la CED (1954) au succès de la CEE (1957)

B LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND, MOTEUR DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

1. Une personnalisation des relations franco-allemandes : le 1^{er} couple
 - a. Konrad Adenauer (1876-1967) et Charles de Gaulle (1890-1969) : d'abord de la méfiance entre les 2 dirigeants puis une réelle compréhension.
 - b. Des conceptions du monde assez analogues
 - Même conception du pouvoir : autoritaire !
 - Même conception des RI : couple Fr – All.
 - Différences quant aux rapports avec les E-U : une Allemagne beaucoup plus atlantiste que la France.
 2. Des voyages au couronnement, le traité de l'Elysée
 - a. Des voyages...
 - Adenauer à Colombey-les-Deux-Eglises (14-15 septembre 1958) + à Reims (septembre 1962)
 - De Gaulle en RFA en décembre 1962
 - b. ...à l'aboutissement qui se veut aussi être un point de départ : le traité de l'Elysée (22 janvier 1963), entre espoirs et déceptions
 - Le traité de l'Elysée
 - Courte déclaration commune mettant l'accent sur la réconciliation et la coopération.
 - Traité proprement dit : rencontres périodiques entre les chefs d'Etats et les ministres « *sur toutes les questions importantes de politique étrangère et en premier lieu sur les questions d'intérêt commun* », programme de coopération (affaires étrangères, défense et éducation-culture → création de l'OFAJ = Office franco-allemand de la jeunesse).
 - Clauses finales
- ➔ **Un traité souple et court qui permet une coopération étendue en fonction des circonstances et des chefs d'Etat.**

- Des déceptions : le 15 juin 1963, le Bundestag a rajouté au traité un préambule nettement atlantiste, ce qui déplut à de Gaulle au point qu'il compara les traités à des...roses qui finissent par se faner !

➔ **Ce traité institutionnalise par le droit la coopération entre les 2 Etats, sert de moteur à la construction européenne, mais aboutit aussi à un paradoxe, toujours d'actualité, à l'échelle européenne : s'il fonctionne bien, les autres pays européens y voient une domination, dans le cas contraire, ils critiquent son impuissance !**

3. Un couple aux objectifs peut-être bien différents ?

- a. Des objectifs communs clairs : assurer la paix et constituer une force économique et à terme, politique, en Europe.
- b. Des objectifs plus nationaux : « *A travers la construction européenne, la France vise la réincarnation, l'Allemagne la rédemption* » affirmait le politologue américain Zbigniew Brzezinski.

En effet, les objectifs de la construction européenne différaient selon que l'on était en France ou en Allemagne.

- En France : un moyen de retrouver la grandeur perdue ➔ une réincarnation, résurrection
- En Allemagne, un moyen de faire oublier les horreurs commises pendant la Seconde Guerre mondiale ➔ une rédemption.

➔ **Le concept de « couple » présente l'avantage de symboliser une entente profonde, un mariage de raison fondée sur la durée, la pérennité d'une alliance mettant en commun des intérêts nationaux. Cette entente est permise par l'apprentissage de la codécision (entrevues régulières...). Mais le couple est fortement dépendant de la personnalité des chefs d'Etats et cette personnalisation peut donc être un frein dans les relations franco-allemandes, mais aussi dans la construction européenne.**

➔ **En ce sens, le couple franco-allemand, moteur de la construction européenne, relève parfois plus d'un mythe fonctionnel que d'une vérité historique.**

II LE PARTENARIAT FRANCO-ALLEMAND, LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ET LA GUERRE FROIDE (1963-1989-91)

A DES ANNEES DIFFICILES...

1. Des relations froides ou des mésententes entre les dirigeants

- a. Ch. de Gaulle et L. Erhard (1963-1966) : méfiance des Allemands lors de la crise de la « chaise vide » pratiquée par la France.
- b. Ch. de Gaulle et K. Kiesinger (1966-1969).
- c. G. Pompidou et W. Brandt (1969-1974) : méfiance envers l'Ostpolitik.

2. Des politiques différentes et l'affirmation de la puissance allemande

- a. Rapports avec la France qui est une puissance, vainqueur ayant des droits sur l'Allemagne, et nucléaire.
- b. Rapports avec les E-U : une RFA nettement atlantiste.
- c. Conception de l'Europe : crise de la « chaise vide » (juillet 1965-janvier 1966) qui s'explique par le refus par la France de la supranationalité et du vote à la majorité prévu en 1966.
- d. Ostpolitik à partir de 1969

B ... AUXQUELLES SUCCEDENT DES AVANCEES EUROPEENNES GRACE A DEUX COUPLES FRANCO-ALLEMANDS MAJEURS

1. Les 2 couples majeurs, au-delà de leurs opinions politiques

- a. VGE-Helmut Schmidt (1974-1981) : le libéral et le social-démocrate modéré.
- b. François Mitterrand (1981-1995) et Helmut Kohl (1982-1998) : le socialiste et le conservateur de droite.

2. Les questions européennes, au cœur des relations franco-allemandes

- a. Création du conseil européen et décision d'élire les députés européens au suffrage universel direct (1974) qui entre en pratique lors des élections de 1979.
- b. Mise en place d'un système monétaire européen (SME) en 1978.
- c. Soutien de Fr. Mitterrand à la RFA dans la crise des euromissiles : discours au Bundestag (22 janvier 1983).
- d. Entrevue symbolique et une des images les plus fortes de la réconciliation : à Verdun le 22 septembre 1984
 - Choix de Verdun
 - Une des grandes batailles de la 1^{ère} GM
 - Oncle de H. Kohl est mort pendant la 1^{ère} GM ; frère, durant la 2^{de} GM
 - Fr. Mitterrand, prisonnier en Allemagne de 1940 à décembre 1941.
 - Un moyen de compenser une absence : au 40^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie s'était posée la question de l'invitation de l'Allemagne → non invitée finalement.
- e. Célébration du 25^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée en 1988 : adoption de 2 protocoles additionnels (défense et affaires économiques)
- f. Vers une force militaire franco-allemande : brigade franco-allemande (octobre 1989)

3. Une réalité économique : la puissance allemande, plus forte que la France.

➔ Historiquement, 3 chanceliers au pouvoir de 1949 à 1969 ont choisi l'ancrage à l'Ouest (Westbindung). Puis de 1969 à 1989-1990, les 3 autres tentèrent un équilibre entre cet ancrage et la recherche de l'unité.

➔ La fin de la Guerre froide marque une rupture tant pour les relations franco-allemandes que pour la construction européenne et le rôle des premières dans la seconde.

III UN COUPLE QUI MURIT DANS UN CONTEXTE GEOPOLITIQUE TOTALEMENT RENOUVELE

A LE CHOC DE LA FIN DE LA GUERRE FROIDE ET DES NOUVEAUX RAPPORTS DE FORCE

1. Les « trois glorieuses » et leurs conséquences (1989-90-91)
2. **Dans le couple franco-allemand, un basculement** : l'Etat le plus puissant devient incontestablement l'...Allemagne !
 - a. Fin du régime d'occupation des 4 vainqueurs
 - b. Retour de la pleine souveraineté
 - c. Augmentation de la superficie du territoire et de la population
 - d. Déplacement vers l'Est

➔ **La France perd sa rente de situation issue de la Guerre froide.**

➔ **Un couple dans une Europe en mutation et dont l'un des membres est lui-même en pleine transformation.**

B LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND A L'ORIGINE DE LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

1. **L'Allemagne donne des contreparties**
 - a. Traité de Maastricht (1992) où l'Allemagne fait des concessions, notamment celle de la création d'une monnaie européenne.
 - b. Corps européen à partir de la Brigade franco-allemande : Belgique en 1993, Espagne en 1994, Luxembourg en 1996.

➔ **3 objectifs primordiaux de la construction européenne**

 - Réussite de l'élargissement
 - Construction d'une Europe de la défense
 - Maîtrise des effets de la mondialisation
2. **Des acteurs et des moments forts**
 - a. Création d'ARTE (Association relative à la télévision européenne) (1990-1992)
 - b. Présence de soldats allemands au défilé du 14 juillet 1994
 - c. Intervention en Bosnie de la Brigade franco-allemande (2002)

➔ **L'objectif du couple est atteint : il n'y a pas « plus » d'Allemagne dans « moins » d'Europe, mais une seule Allemagne dans « plus » d'Europe.**

C ENTRE RESSEREMENT ET NOUVELLES RELATIONS ?

1. **Après des désaccords...** : les relations entre J. Chirac et G. Schröder sont mauvaises au début (réforme de la PAC voulue par les Allemands).
2. **...une embellie**
 - a. Rapprochement des politiques concernant l'Irak (2002-2003)
 - b. 40^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée (2003) célébré en grande pompe.
 - c. Invitation de l'Allemagne au 60^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie (2004).

3. Le couple franco-allemand à l'épreuve de la crise économique depuis 2008

a. De nouveau, une méfiance

- Personnalités antagonistes entre N. Sarkozy et A. Merkel
- Projet de la France d'Union pour la Méditerranée (UPM) qui n'associe pas au départ les pays non côtiers de la Méditerranée dont l'...Allemagne !

b. Faire face à la crise

- Entre la solidarité et...
- ...l'orthodoxie financière

CONCLUSION

- Le couple franco-allemand
 - Permanence et durée de l'entente et de la coopération malgré les crises et la méfiance occasionnelle.
 - Une existence fondamentale, mais en mutation : l'Allemagne est clairement la grande puissance économique et politique en situation de supériorité face à la France.
 - ➔ Rôle important dans la construction européenne.
- Quels liens ?
 - Coopération économique
 - Position commune sur l'élargissement européen
 - Volonté de rapprochement culturel
- La crise économique actuelle et la rapidité des conversations entre le tout nouveau président élu, F. Hollande, et la chancelière allemande concernant les mesures face à la crise grecque en sont le meilleur exemple.
 - ➔ Le couple franco-allemand : un couple irremplaçable pour l'Europe ?

Thierry SITTER-THIBAULOT
Académie de Nice
2023-24